

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le ministère des Forêts et du Développement rural, le ministère des Pêcheries et le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources m'informent comme suit: 1. a) \$646,648. b) \$1,994,665. c) Néant.

2. Coût estimatif—\$3,000,000. Montant dépensé jusqu'à présent—\$2,641,313.

3. Aucune date d'achèvement n'avait été fixée au début. La date définitive d'achèvement n'est pas connue actuellement.

4. Non.

5. Un groupe de fonctionnaires du ministère des Pêcheries étudie les conditions du passage à poissons dans la chaussée de Petitcodiac. Ces études ont pour objet de déterminer si l'on doit apporter des modifications au passage à poissons. Le faible niveau de l'eau a constitué un problème pour les migrations du saumon dans toutes les Maritimes en 1968, à la suite de précipitations exceptionnellement faibles.

6. Non.

LES LOCAUX LOUÉS À SMITHS FALLS POUR LE PROGRAMME D'ATTRIBUTION DES CARRIÈRES

Question n° 315—**M. Nesbitt:**

1. La Commission de la Fonction publique a-t-elle loué des locaux au Tops Marina Motor Hotel à Smiths Falls pour son programme d'attribution des carrières?

2. Si oui, combien d'étages, de suites, de pièces?

3. Quelles sont les conditions du bail, ou quel est le montant du loyer?

4. Quel agent d'immeuble ou autre service a contribué à la location et quels ont été ses honoraires?

5. La Commission a-t-elle dépensé des deniers publics pour rénover, remettre à neuf, rafraîchir ou meubler ces locaux?

6. Si oui, combien a-t-on dépensé pour rafraîchir les locaux, pour les chaises, tables, tapis, draperies, etc.?

7. La Commission a-t-elle trouvé qu'il était nécessaire de faire cette dépense pour des locaux loués et, si oui, a) pour quelles raisons, b) quel rajustement les propriétaires ont-ils faits au loyer pour compenser le Trésor à l'égard de ce placement?

8. Y a-t-il un bar dans les locaux loués par la Commission; était-il antérieurement à l'usage du public et est-il maintenant réservé aux fonctionnaires qui suivent les cours du programme d'attribution des carrières?

9. Ne pouvait-on pas trouver les locaux nécessaires dans les immeubles fédéraux à Ottawa et pourquoi a-t-il fallu entreprendre le programme à Smiths Falls?

10. Où habitent et travaillent la plupart des fonctionnaires qui suivent ces cours à Ottawa-Hull ou à Smiths Falls?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Commission de la fonction publique me communique les renseignements suivants: 1. Oui.

2. 48 pièces.

3. La location de 40 chambres à \$20.00 par jour du lundi au vendredi inclusivement et à \$11.75 par jour les samedis et dimanches comprend les repas et l'usage de 8 autres pièces qui serviront de bureau, bibliothèque, salles de travail, salle de conférence, salle à manger et salle de repos.

4. L'entente a été conclue directement entre la Commission de la fonction publique et le gérant du motel Tops Marina. Il n'y a eu aucun frais de service.

5. La Commission de la fonction publique s'est occupée de meubler la salle de cours, le bureau, la bibliothèque et les salles de travail.

6. Aucune dépense n'a été faite pour la rénovation. Les frais d'ameublement comprenaient; chaises (56) \$5,584.58; tables (32), \$2,362.80; tapis, \$1,422.20; tentures, \$510; ameublement du bureau et de la bibliothèque, \$796.80.

7. Oui. a) A cause de l'usage auquel on destinait certaines pièces, notamment la salle de cours, la bibliothèque, le bureau et les salles de travail. Par exemple, pour améliorer l'acoustique, il a fallu poser un tapis et des tentures. b) Aucun rajustement: l'ameublement n'a été installé que pour la durée du bail et pourra être utilisé ailleurs. Le propriétaire du motel n'en bénéficiera aucunement.

8. La pièce louée à la Commission pour servir de salle à manger était auparavant un foyer-bar et on y a gardé un petit bar.

9. Non. Ce cours exige que les étudiants soient en résidence et ce motel a été choisi après une enquête complète des locaux disponibles dans les environs d'Ottawa.

10. La plupart des fonctionnaires inscrits à ce cours habitent la région d'Ottawa-Hull.

L'AIDE DE LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS AU BIAFRA

Question n° 316—**M. Coates:**

1. Quelle aide, s'il en est, la Compagnie des jeunes Canadiens a-t-elle apportée à la population du Biafra?

2. Est-ce que des membres de la Compagnie des jeunes Canadiens ont offert d'aller au Biafra pour aider à distribuer les vivres ou à autre chose et, dans le cas de l'affirmative, combien y sont allés et combien ont offert d'y aller?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La compagnie des jeunes Canadiens me transmet les renseignements suivants: 1. Aucune. 2. Non.

LE PERSONNEL DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Question n° 329—**M. Coates:**

1. A combien s'élevaient les effectifs actuels du personnel du Régime de pensions du Canada, et ce personnel a-t-il été réduit depuis un an?